

Premier trimestre 2024

Conférence téléphonique
et webcast

9 mai 2024

INNERGEX





Information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croît », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document.

Information financière future : L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et les crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses : L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, de l'absence d'intervention politique et réglementaire défavorable, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Risques et incertitudes : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués à la section « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : le défaut d'exécution des principales contreparties; l'approvisionnement en équipement; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; la défaillance d'équipement, les activités d'exploitation et d'entretien imprévues et l'entretien accru de l'équipement vieillissant; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport d'électricité; l'évaluation des ressources et la variabilité du rendement; les changements climatiques à l'échelle mondiale; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; la préparation aux catastrophes naturelles et aux cas de force majeure; les pandémies, épidémies ou autres urgences de santé publique; la cybersécurité; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; l'incapacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; l'incapacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; l'incapacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants; la dépendance envers diverses formes de CAÉ; la volatilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'énergie; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; l'incapacité d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; les risques réglementaires et politiques; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et à la disponibilité des financements par participation au partage fiscal; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les communautés autochtones et les parties prenantes; l'incapacité à obtenir les terrains appropriés; les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; les changements dans la conjoncture économique générale; les fluctuations des taux de change; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer un dividende ou réduise le montant du dividende; le caractère insuffisant de la couverture d'assurances; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent document et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Ordre du jour et présentateurs

- 1. Mises à jour sur l'entreprise et la croissance**
- 2. Faits saillants de l'année 2024 en cours**
- 3. Stratégie du marché canadien**
- 4. Faits saillants financiers du T1 2024**
- 5. Questions**
- 6. Annexes**
- 7. Mesures non conformes aux IFRS**



Michel Letellier, MBA
Président et chef de la direction

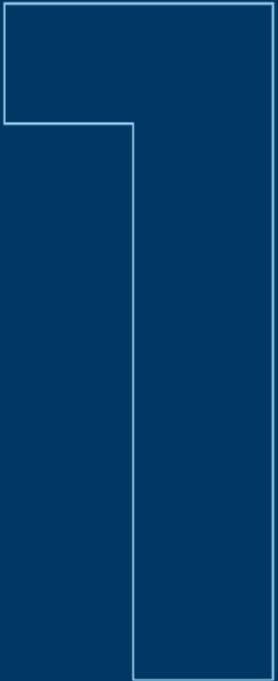


Colleen Giroux-Schmidt
Vice-présidente – Relations d'entreprise et environnement



Jean Trudel, MBA
Chef de la direction financière

Mises à jour sur la Société et la croissance



Mises à jour sur la Société et la croissance au T1



- 1 Amélioration de la production au T1 2024, à 96 % de la PMLT, comparativement à 87 % au T1 2023
- 2 Performance positive au T1 2024, notamment un BAIIA ajusté proportionnel de 171 M\$ et des flux de trésorerie disponibles par action de 0,21 \$¹, en hausse de 15 % et de 175 % respectivement par rapport au T1 2023
- 3 Poursuite d'une stratégie de croissance disciplinée et durable
- 4 Exécution des priorités de croissance et financières de 2024

1. Sur une base trimestrielle

Faits saillants depuis le début de l'année 2024





Réalisations de 2024 à ce jour

Opérations

- La livraison d'électricité a commencé pour l'installation de stockage d'énergie par batteries San Andrés de 35MW/175 MWh au Chili
- Premier trimestre complet de contributions du projet hydroélectrique Innavik de 7,5 MW au Québec

Développement et construction

- Le projet éolien Boswell Springs de 330 MW dans le Wyoming progresse conformément aux attentes
- Avancement du projet solaire (30 MW) et de stockage d'énergie par batteries (30 MW/120 MWh) Hale Kuawehi à Hawaii, conformément aux attentes.
- 52 MW de projets éoliens existants en construction et en développement en France restent sur la bonne voie pour des mises en service respectives entre 2024 et 2028

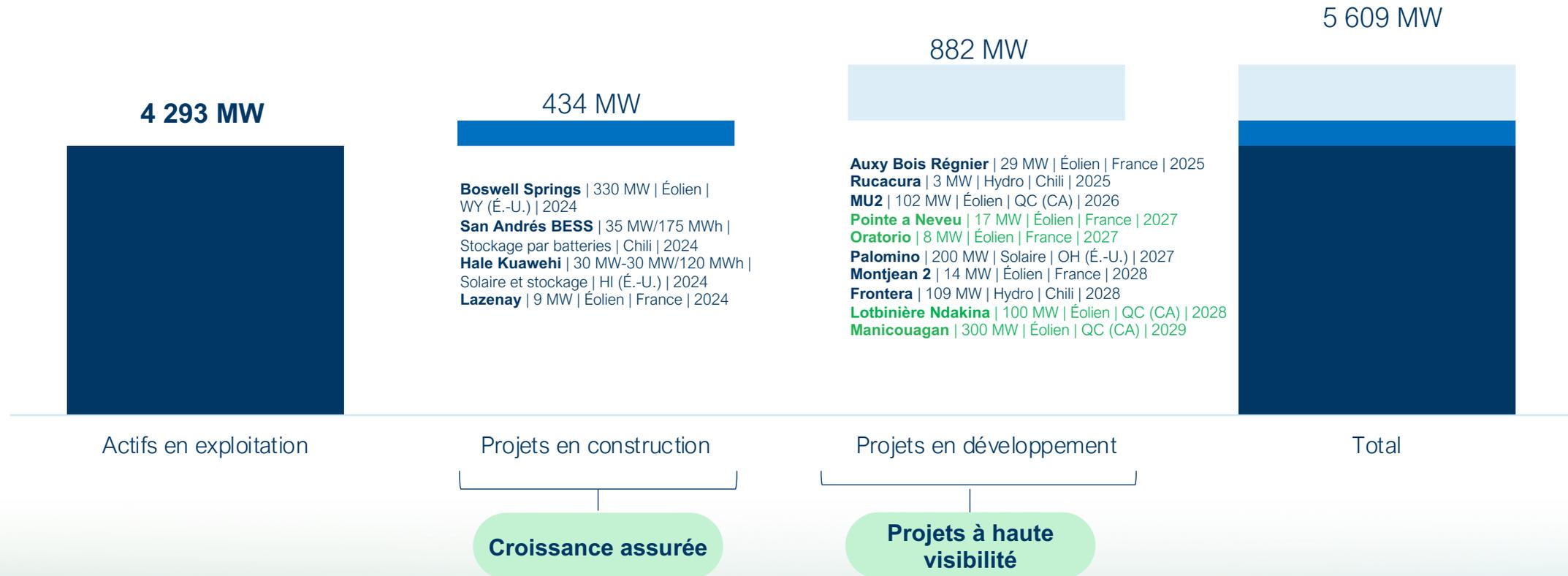
Appels d'offres et CAÉ

- 400 MW sélectionnés dans le cadre du dernier appel d'offres au Québec en janvier 2024
 - Signature d'un CAÉ de 30 ans pour le projet Lotbinière Ndakina de 100 MW en avril 2024
 - Avancement d'un CAE de 30 ans pour le projet Manicouagan, de 300 MW
- Sélectionné pour un contrat d'achat d'électricité d'entreprise de 350 GWh par an avec Codelco au Chili en mars 2024



Visibilité sur la croissance grâce aux projets sécurisés

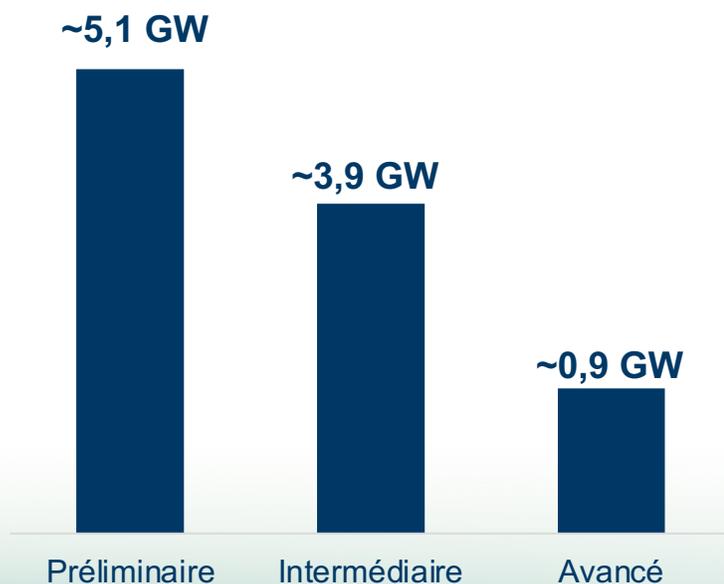
En MW bruts



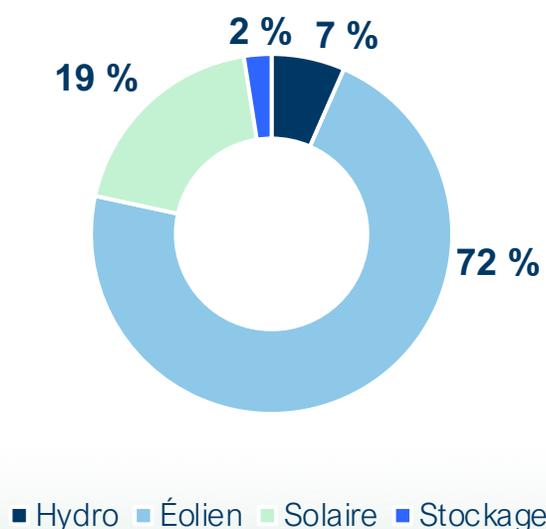
Portefeuille de projets important et diversifié

Portefeuille de développement très en vue de ~10 GW avec une grande possibilité de croissance rentable

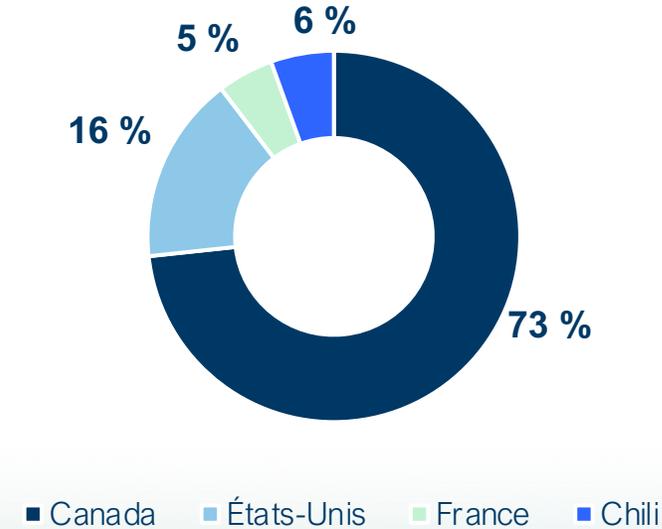
Par stade de développement



Par technologie



Par région



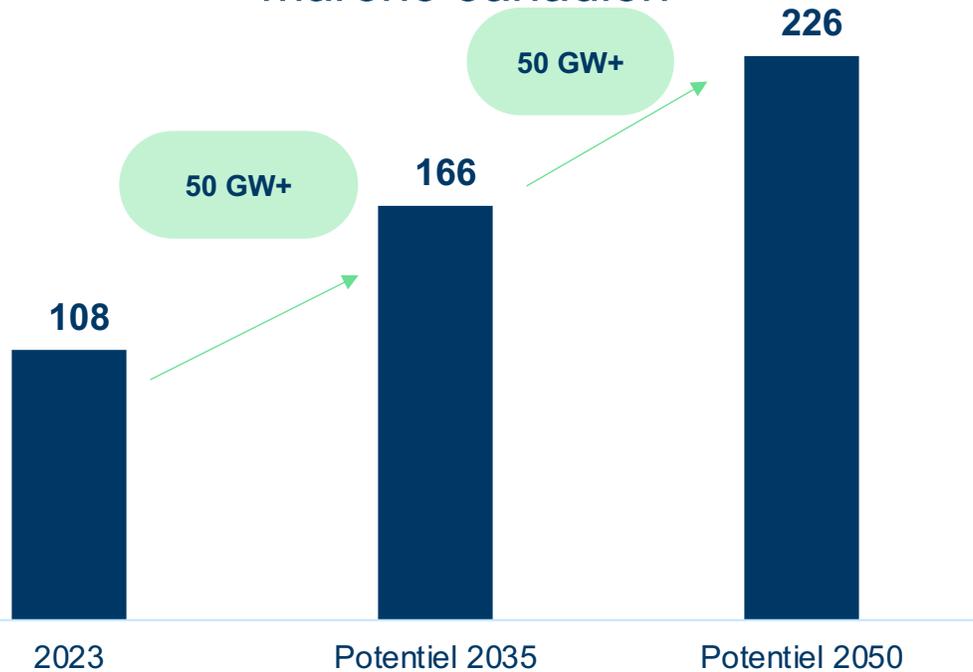
Stratégie du marché canadien





Canada : perspectives de croissance de l'électricité

Perspectives de croissance du marché canadien



■ Puissance d'énergie renouvelable au Canada (en GW)

Faits saillants

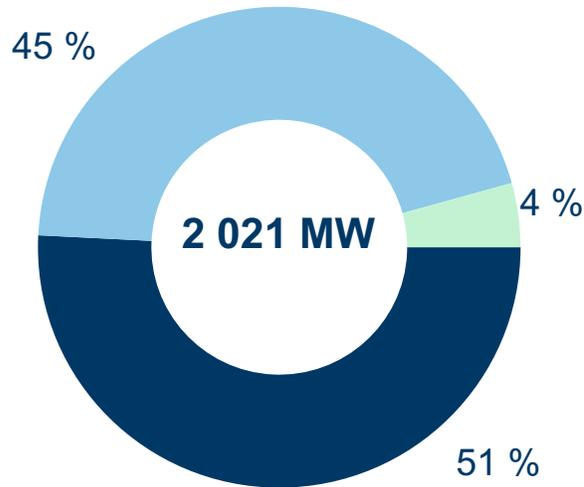
- Une croissance rapide et soutenue de la demande d'électricité est attendue dans toutes les provinces
- La croissance est stimulée par les besoins économiques et l'impératif de décarbonation
- Structures contractuelles favorables avec des fournisseurs de services publics de grande qualité et possibilités croissantes d'achat direct par les entreprises
- Visibilité sur d'importantes attributions de capacité dans le cadre d'appels d'offres récurrents
- Possibilités de croissance durable grâce au développement de nouvelles installations

Bien positionné pour saisir les opportunités de croissance au Canada



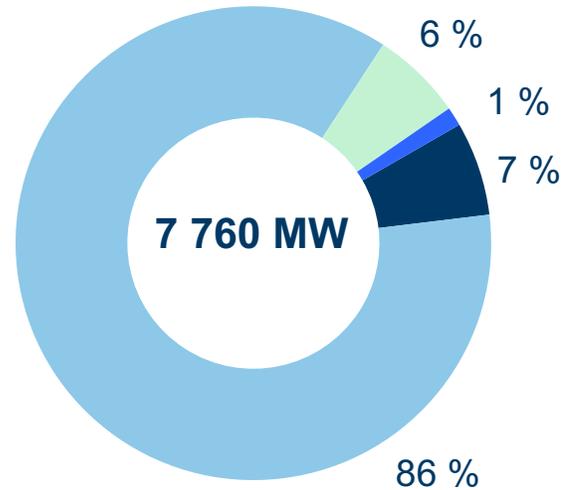
Un chef de file du marché canadien de l'énergie renouvelable

Puissance installée



■ Hydro ■ Éolien ■ Solaire

Projets de développement et potentiels



■ Hydro ■ Éolien ■ Solaire ■ Stockage

Avantages concurrentiels

- Équipes expérimentées et leadership sur le marché
- Partenaire de choix des communautés autochtones et locales
- Portefeuille d'exploitation diversifié à travers plusieurs provinces et diverses technologies
- Portefeuille potentiel diversifié à grande échelle offrant des possibilités de croissance

Tirer parti de nos forces et de nos avantages concurrentiels



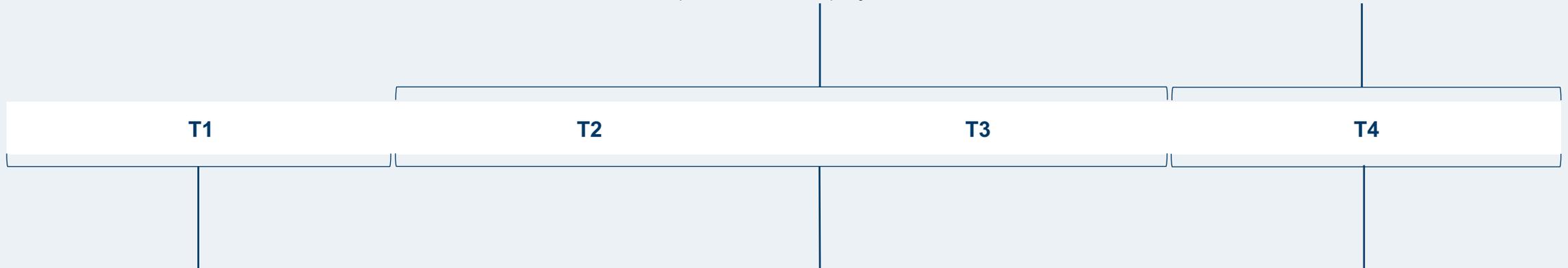
Perspectives d'appels d'offres au Canada en 2024

Colombie-Britannique

- Appel d'offres final publié en avril et soumission des offres finales prévue en septembre 2024
- L'appel d'offres comprend des exigences minimales en matière de participation autochtone et des incitatifs supplémentaires pour une participation autochtone plus élevée
- Dates de mise en service potentielles des projets entre 2028 et 2030

Québec

- Les détails du prochain appel d'offres éolien devraient être connus au premier trimestre 2025
- Soumissions pourraient être déposées à la fin de l'année 2025
- Priorité aux projets éoliens à grande échelle pour les prochains appels d'offres



Attribution des projets

- 400 MW sélectionnés lors du dernier appel d'offres au Québec en janvier 2024

Saskatchewan

- Participation au processus d'approvisionnement en énergie solaire de 200 MW
- Mises en service potentielles des projets à la fin 2027

Ontario

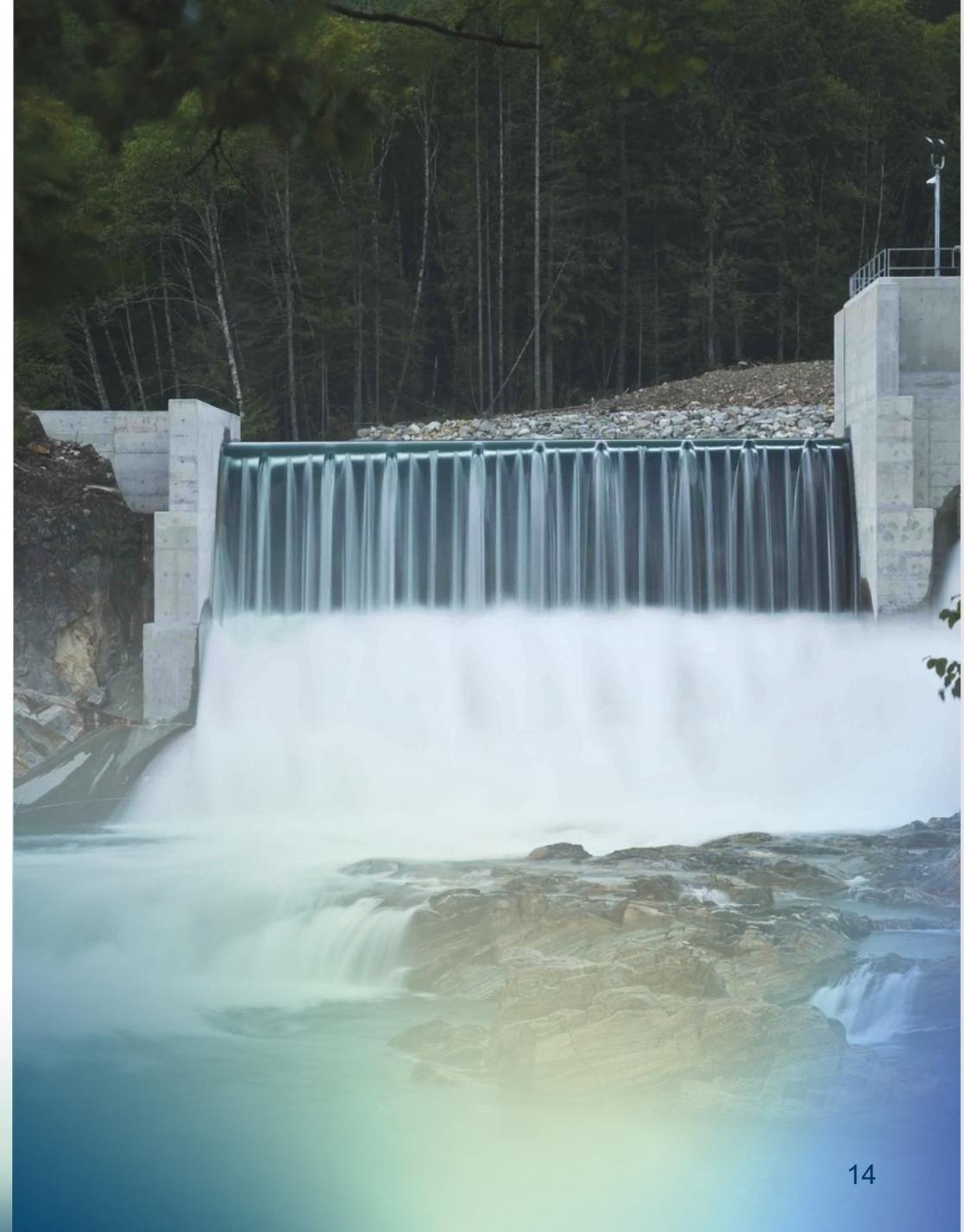
- LT2 prévoit d'acheter 5 TWh (~2 000 MW) d'énergie renouvelable
- Appels d'offres prévus vers la fin de 2025
- Tirer parti d'un portefeuille de développement multitechnologique diversifié

>5 000 MW de possibilités d'appels d'offres attendues en 2024-2025



Des résultats en C.-B. et bien positionnés pour gagner

- **Plus de 2,5 G\$** investis dans l'économie de la Colombie-Britannique
- **22 actifs hydroélectriques et éoliens** d'une puissance brute de ~1 000 MW
- Partenariats avec **25 Premières nations**
- **Le plus grand producteur indépendant d'électricité de la C.-B.**
- La demande d'électricité devrait **augmenter de 15 %** d'ici 2030
- La puissance électrique installée doit **doubler ou tripler** d'ici 2050 pour atteindre l'objectif de carboneutralité



Faits saillants financiers du T1 2024





Faits saillants opérationnels du T1 2024

| (En GWh) | Périodes de trois mois closes le 31 mars | | | Périodes de trois mois closes le 31 mars 2024 | |
|---|--|----------------|-------------|---|---------------|
| | 2024 | 2023 | Variation | % PMLT | Disponibilité |
| Production | | | | | |
| Hydro | 651,8 | 439,3 | 48 % | 127 % | - |
| Wind | 1 617,9 | 1 637,9 | (1 %) | 91 % | - |
| Solar | 253,3 | 235,5 | 8 % | 76 % | - |
| Production consolidée | 2 523,0 | 2 312,7 | 9 % | 96 % | - |
| Quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées ¹ | 63,4 | 47,3 | 34 % | 116 % | - |
| Production proportionnelle¹ | 2 586,4 | 2 360,0 | 10 % | 96 % | 96 % |



Faits saillants financiers du T1 2024

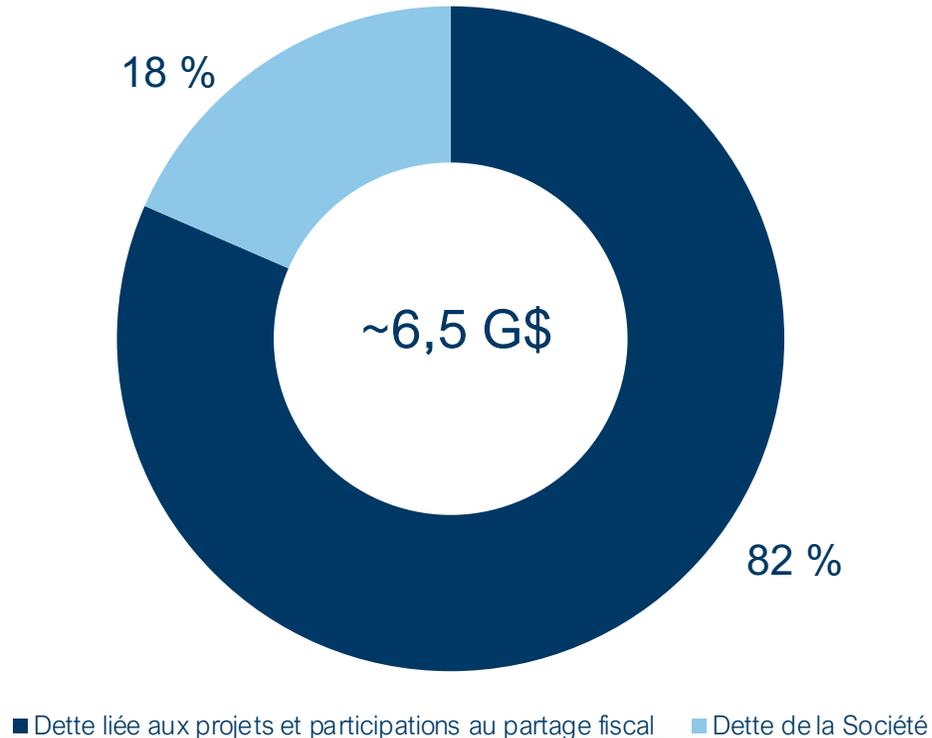
| Périodes de 3 mois closes les 31 mars | Consolidé | | | Proportionnel ¹ | | |
|---------------------------------------|--------------|--------------|-------------|----------------------------|--------------|-------------|
| | 2024 | 2023 | Variation | 2024 | 2023 | Variation |
| En millions de dollars canadiens | | | | | | |
| Produits et CIPs | 242,5 | 218,3 | 11 % | 252,0 | 224,5 | 12 % |
| BAIIA ajusté ¹ | | | | | | |
| Hydro | 53,0 | 40,7 | 30 % | 55,9 | 40,5 | 38 % |
| Éolien | 117,7 | 113,5 | 4 % | 120,8 | 117,1 | 3 % |
| Solaire | 18,2 | 13,9 | 31 % | 18,2 | 13,9 | 31 % |
| Autres dépenses de l'entreprise | (24,2) | (23,0) | 5 % | (24,2) | (23,1) | 5 % |
| BAIIA ajusté¹ | 164,7 | 145,1 | 14 % | 170,7 | 148,4 | 15 % |

| | T1 2024 | T1 2023 | Variation | DDM 31 mars 2024 | DDM 31 mars 2023 | Variation |
|---|-------------|-------------|--------------|---------------------|---------------------|-------------|
| Flux de trésorerie disponibles¹ | | | | | | |
| En millions de dollars canadiens | 42,2 | 15,3 | 175 % | 241,8 | 135,7 | 78 % |
| Flux de trésorerie disponibles par action¹ (\$) | 0,21 | 0,08 | 175 % | 1,19 | 0,67 | 78 % |
| Ratio de distribution¹ | | | | 53 % | 108 % | |



Faits saillants du bilan

Dette totale au T1 2024



FAITS SAILLANTS

- 1 Structure de la dette auto-amortissable avec ~12 ans d'échéances moyennes pondérées restantes, alignées sur les échéances des contrats.
- 2 La durée d'utilité moyenne pondérée restante des installations estimée à environ 40 ans dépasse de loin la période d'amortissement actuelle de la dette existante.
- 3 Liquidités disponibles de plus de 500 M\$ pour soutenir la stratégie de croissance
- 4 Profil d'effet de levier bien soutenu par des actifs hydroélectriques de haute qualité et à longue durée de vie

Réaffirmation de nos cibles pour 2024

Exercice 2024

BAIIA ajusté proportionnel¹ 725 M\$ à 775 M\$

Flux de trésorerie disponibles par action¹ 0,70 \$ à 0,85 \$

Hypothèses

Production Aux moyennes à long terme

Disponibilité des actifs ~95 %





Priorités de la Société pour 2024



Construction

Faire avancer les projets de construction vers leur mise en service



Développement

Soumissionner plus de 500 MW dans les prochains appels d'offres

Obtenir 400 MW de nouvelles capacités dans le cadre de nos soumissions en 2024

Accroître les activités de développement



Financement

Renforcer la flexibilité financière grâce à une gestion active du portefeuille



Faire tourner le monde proprement

Faits saillants du rapport ESG 2023

- **100 %** des produits proviennent d'énergies renouvelables
- Intensité des gaz à effet de serre de **0,91** kg d'éq CO₂/MWh
- Plus de **4 M\$** versés aux communautés sous forme de commandites, de dons et de contributions volontaires
- **91,5 M\$** versés en salaires et avantages sociaux¹
- Les émissions de GES évitées par la production d'énergie renouvelable d'Innergex étaient d'environ **2 049 911** tonnes métriques de CO₂.
- **29** ententes avec des communautés autochtones
- **1 117 110** heures travaillées par les employé·e·s
- Présence combinée aux réunions du conseil d'administration et des comités de **99,4 %**



Mises à jour sur la Société et la croissance au T1



- 1 Amélioration de la production au T1 2024, à 96 % de la PMLT, comparativement à 87 % au T1 2023
- 2 Performance positive au T1 2024, notamment un BAIIA ajusté proportionnel de 171 M\$ et des flux de trésorerie disponibles par action de 0,21 \$¹, en hausse de 15 % et de 175 % respectivement par rapport au T1 2023
- 3 Poursuite d'une stratégie de croissance disciplinée et durable
- 4 Exécution des priorités de croissance et financières de 2024

1. Sur une base trimestrielle



Générer une création de valeur durable

1

Développeur et exploitant de projets d'énergie 100 % renouvelable

2

Actifs hydro à longue durée de vie améliorent la qualité du portefeuille et des flux de trésorerie

3

Diversifié sur le plan géographique et technologique

4

Profil de flux de trésorerie fortement sous contrat, incluant une indexation sur l'inflation

5

Exécution disciplinée de la stratégie de croissance pour obtenir des rendements équilibrés pour les actionnaires

Questions

5

**Notre rapport
ESG 2023
est maintenant
disponible.**

Visitez durabilite.innergex.com

Annexes





Projets en construction

| Projet | Localisation | Propriété | MW bruts | Mises à jour récentes | Mise en service |
|---|--------------|-----------|------------------------------------|---|-----------------|
| San Andrés Stockage par batteries | Chili | 100 % | 35 MW/175 MWh de stockage | L'interconnexion est terminée. La livraison d'électricité est en cours et les tests quotidiens de fonctionnement sont en cours. | T2 2024 |
| Lazenay Éolien | France | 25 % | 9 MW | Les travaux des installations connexes sont pratiquement achevés. Premières livraisons des composantes d'éoliennes en cours depuis la fin du T1 2024. | T4 2024 |
| Hale Kuawehi Solaire + Stockage par batteries | HI (É.-U.) | 100 % | 30 MW 30 MW/120 MWh de stockage | Principales livraisons terminées. | T4 2024 |
| Boswell Springs Éolien | WY (É.-U.) | 100 % | 330 MW | Livraison des éoliennes devant commencer au T2 2024, ainsi que leur installation. | T4 2024 |



Projets en développement

| Projet | Localisation | MW bruts | Mises à jour récentes | Mise en service potentielle |
|-------------------------------------|--------------|----------|---|-----------------------------|
| Mesgi'g Ugju's'n 2 Éolien | Canada | 102 MW | <p>Les audiences publiques du BAPE ont eu lieu en mars 2024.</p> <p>Protocole d'entente signé au premier trimestre 2024 avec le fabricant d'équipement d'origine.</p> <p>Signature de l'entente d'interconnexion provisoire.</p> <p>Discussion en cours avec le preneur concernant le programme fédéral de crédit d'impôt à l'investissement.</p> | 2026 |
| Palomino Solaire | OH (É.-U.) | 200 MW | <p>Discussions commerciales en cours avec divers preneurs intéressés</p> <p>Études de faisabilité et d'impact sur le réseau terminées, en attente des résultats de l'étude sur les installations et du projet de contrat d'interconnexion pour grands producteurs de PJM et d'AEP d'ici le T3 2024.</p> | 2027 |
| Auxy Bois Régnier Éolien | France | 29 MW | <p>Études géotechniques terminées au T4 2023, rapports d'étude reçus au T1 2024.</p> | 2025 |
| Frontera Hydro | Chili | 109 MW | <p>Point de connexion de la ligne de transmission en cours d'autorisation.</p> <p>Le propriétaire de la sous-station électrique élabore toutes les études techniques.</p> <p>Préparation de la documentation pour obtenir les permis de construire auprès de l'administration locale.</p> | 2028 |



Projets en développement

| Projet | Localisation | MW bruts | Mises à jour récentes | Mise en service potentielle |
|-------------------------------------|--------------|----------|---|-----------------------------|
| Rucacura Hydro | Chili | 3 MW | Protocole d'entente en cours avec l'entrepreneur potentiel | 2025 |
| Pointe à Neveu Éolien | France | 17 MW | Autorisation environnementale reçue au premier trimestre 2024. | 2027 |
| Oratorio (Auzouer) Éolien | France | 8 MW | Approbation préfectorale reçue le 19 février 2024. Procédure d'interconnexion en cours. | 2027 |
| Montjean 2 Éolien | France | 14 MW | Plans de construction mis à jour selon les spécifications techniques requises. Choix de la solution d'interconnexion et demande de réservation de capacité en cours. | 2028 |
| Lotbinière Ndakina Éolien | Canada | 100 MW | CAÉ signé le 12 avril 2024. Mise en œuvre de notre plan d'intégration locale pour promouvoir les avantages du projet pour la communauté d'accueil. | 2028 |
| Manicouagan Éolien | Canada | 300 MW | Signature du CAÉ prévue pour le T2 2024. Mise en œuvre de notre plan d'intégration locale pour promouvoir les avantages du projet pour la communauté d'accueil. | 2029 |

Mesures non conformes aux IFRS



Mesures non conformes aux IFRS



Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Inergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Inergex, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles par action et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel

Descriptions des mesures

Les références aux « Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » dans le présent document correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Inergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document correspondent au résultat d'exploitation, auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, la mise en œuvre de la solution d'ERP, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document correspondent au BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Inergex.

Inergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. Les lecteurs sont avisés que les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits et crédits d'impôt sur la production, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat d'exploitation établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Performance financière et résultats d'exploitation ».

Mesures non conformes aux IFRS



Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

| | Période de trois mois close le 31 mars 2024 | | | Période de trois mois close le 31 mars 2023 | | |
|---|---|------------------------------|---------------|---|------------------------------|---------------|
| | Consolidation | Quote-part des coentreprises | Proportionnel | Consolidation | Quote-part des coentreprises | Proportionnel |
| Produits | 222 422 | 9 465 | 231 887 | 197 399 | 6 127 | 203 526 |
| Crédits d'impôt sur la production | 20 113 | — | 20 113 | 20 929 | — | 20 929 |
| Produits et crédits d'impôt sur la production | 242 535 | 9 465 | 252 000 | 218 328 | 6 127 | 224 455 |
| Résultat d'exploitation | 63 019 | 1 447 | 64 466 | 62 969 | (774) | 62 195 |
| Amortissements | 95 158 | 4 504 | 99 662 | 77 337 | 4 117 | 81 454 |
| Mise en œuvre de la solution d'ERP | 2 511 | — | 2 511 | 2 569 | — | 2 569 |
| Profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité | 4 046 | — | 4 046 | 2 225 | — | 2 225 |
| BAIIA ajusté | 164 734 | 5 951 | 170 685 | 145 100 | 3 343 | 148 443 |

Mesures non conformes aux IFRS



Perte nette ajustée

Les références à la « perte nette ajustée » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, mise en œuvre de la solution d'ERP, éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

La perte nette ajustée est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la perte nette ajustée pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement de la perte nette ajustée avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

| | Périodes de trois mois closes les 31 mars | |
|--|---|-----------------|
| | 2024 | 2023 |
| Perte nette | (37 659) | (13 036) |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte | (308) | (124) |
| Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers | 19 557 | 344 |
| Mise en œuvre de la solution d'ERP | 2 511 | 2 569 |
| Profit réalisé sur les contrats de change à terme | (28) | (33) |
| Recouvrement d'impôt se rapportant aux éléments ci-dessus | (4 306) | (1 749) |
| Perte nette ajustée | (20 233) | (12 029) |

Mesures non conformes aux IFRS



Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des ajustements de la perte nette ajustée avec chaque poste du compte consolidé de résultat :

| | Période de trois mois close le 31 mars 2024 | | | Période de trois mois close le 31 mars 2023 | | |
|---|---|---------------|-----------------------|---|--------------|-----------------------|
| | IFRS | Ajust. | Non conforme aux IFRS | IFRS | Ajust. | Non conforme aux IFRS |
| Produits | 222 422 | — | 222 422 | 197 399 | — | 197 399 |
| Crédits d'impôt sur la production | 20 113 | — | 20 113 | 20 929 | — | 20 929 |
| Charges d'exploitation | 56 399 | — | 56 399 | 51 246 | — | 51 246 |
| Frais généraux et administratifs | 15 643 | — | 15 643 | 19 709 | — | 19 709 |
| Charges liées aux projets potentiels | 9 805 | — | 9 805 | 4 498 | — | 4 498 |
| Mise en œuvre de la solution d'ERP | 2 511 | (2 511) | — | 2 569 | (2 569) | — |
| Amortissements | 95 158 | — | 95 158 | 77 337 | — | 77 337 |
| Dépréciation d'actifs non courants | — | — | — | — | — | — |
| Résultat d'exploitation | 63 019 | 2 511 | 65 530 | 62 969 | 2 569 | 65 538 |
| Charges financières | 84 849 | — | 84 849 | 84 802 | — | 84 802 |
| Autres produits, montant net | (219) | 28 | (191) | (440) | 33 | (407) |
| Quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées | 2 889 | 196 | 3 085 | 4 673 | 77 | 4 750 |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers | 15 511 | (19 557) | (4 046) | (1 881) | (344) | (2 225) |
| Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement) | (2 352) | 4 418 | 2 066 | (11 149) | 1 796 | (9 353) |
| Perte nette | (37 659) | 17 426 | (20 233) | (13 036) | 1 007 | (12 029) |

Mesures non conformes aux IFRS



Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles par action et ratio de distribution

Description des mesures

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les charges liées aux projets potentiels, les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, et les profits réalisés sur les opérations stratégiques, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme, tels que les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre d'une solution d'ERP reposant sur le nuage, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur les instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles par action » visent les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la capacité de la Société à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques. Les flux de trésorerie disponibles par action sont une mesure de la capacité de la Société à dégager un rendement par action pour les actionnaires à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques.

Innergex estime que ces mesures permettent d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. En outre, les flux de trésorerie disponibles par action permettent de mieux comprendre l'incidence des décisions à l'égard de la structure du capital de la Société sur le rendement pour les actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action sont utilisés par les investisseurs dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la section 4 « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour obtenir un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

Mesures non conformes aux IFRS



| Calcul des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution | Périodes de douze mois closes les 31 mars | |
|---|---|-------------|
| | 2024 | 2023 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 325 580 | 398 690 |
| Ajouter (déduire) les éléments suivants : | | |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation | 36 648 | 6 807 |
| Charges liées aux projets potentiels | 32 469 | 25 218 |
| Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession | (23 768) | (15 688) |
| Remboursements prévus de capital sur la dette | (184 559) | (158 412) |
| Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle ^{1,2} | (46 864) | (26 489) |
| Dividendes déclarés sur actions privilégiées | (5 632) | (5 632) |
| Refinancement du portefeuille au Chili - incidence de la couverture ⁴ | 4 671 | 3 660 |
| Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants ³ : | | |
| (Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt ⁴ | 2 405 | (71 735) |
| (Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation de contrats de change à terme ⁵ | — | (43 458) |
| Capital et intérêts payés relativement à la période précédant l'acquisition | — | 1 312 |
| Charges liées à l'acquisition, à l'intégration et à la mise en œuvre de la solution d'ERP | 12 783 | 21 413 |
| Profit sur la cession de participations ne donnant pas le contrôle ⁶ | 88 054 | — |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 241 787 | 135 686 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 203 556 158 | 203 545 519 |
| Flux de trésorerie disponibles par action ¹ | 1,19 | 0,67 |
| Dividendes déclarés sur actions ordinaires | 128 648 | 146 973 |
| Ratio de distribution ¹ | 53 % | 108 % |

1. Les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles par action et le ratio de distribution ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour plus d'informations, voir la section 5-MESURES NON CONFORMES AUX IFRS du rapport de gestion.
2. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.
3. Certains éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, à l'intégration et à la mise en œuvre de la solution d'ERP, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex. Les profits réalisés sur les opérations stratégiques, qui permettent à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires, sont également ajoutés aux flux de trésorerie disponibles et au ratio de distribution.
4. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 71,7 M\$ sur le règlement des couvertures de taux d'intérêt conclues pour gérer l'exposition de la Société au risque d'augmentation des taux d'intérêt pendant les négociations portant sur le refinancement de la dette sans recours reprise dans le cadre de l'acquisition d'Aela et des projets chiliens existants d'Innergex. Le profit est plutôt amorti dans les flux de trésorerie disponibles au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la période couverte par les instruments de couverture résiliés.
5. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 43,5 M\$ sur le règlement des contrats de change à terme parallèlement à la clôture de l'acquisition en France.
6. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, les flux de trésorerie disponibles comprennent un profit réalisé sur la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'exploitation et de développement d'Innergex en France. Ce montant représente un profit sur les fonds investis dans l'exploitation et le développement, y compris les charges liées aux projets potentiels historiques, déduction faite de l'impôt exigible à payer à la suite de la transaction. Ce montant n'est donc pas comparable au profit comptabilisé dans les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.